

### Sous-section 4.—Entreposage de marchandises générales et de produits frigorifiés

**Entrepôts publics.**—La statistique sommaire de l'entreposage au Canada présentée au tableau 34 porte sur la majorité des établissements qui offrent au public des services d'entreposage de marchandises générales et de produits frigorifiés. Les associations et les organisations, telles que les coopératives, qui tiennent des entrepôts et des magasins au bénéfice de leurs membres, ne sont pas comprises, non plus que les conserveries et les autres établissements qui ont leurs propres entrepôts. Les petits entrepôts d'aliments ne sont pas inclus, sauf lorsqu'ils font partie d'une entreprise d'entreposage général.

#### 34.—Statistique sommaire de l'entreposage de marchandises générales et de produits frigorifiés, 1958-1961

Détail	1958 <sup>1</sup>	1959 <sup>1</sup>	1960	1961
Sociétés répondantes..... nomb.	213	204	111	108
Immobilisations: terrains, entrepôts, etc..... \$	63,958,833	68,834,854	64,896,124	68,178,081
<b>Locaux</b>				
Entreposage général..... pi. cu.	75,295,788 <sup>2</sup>	76,995,721 <sup>2</sup>	50,485,820	55,527,385
Produits frigorifiés..... "	30,960,505	32,550,680	30,653,893	32,058,659
<b>Recettes</b>				
Entreposage..... \$	16,064,998	17,841,405	16,335,325	15,931,824
Camionnage et déménagement..... \$	13,051,872	15,499,509	9,883,741	8,953,590
Divers..... \$	11,359,192	14,748,085	6,028,315	6,547,492
Recettes totales..... \$	40,476,062	48,088,999	32,247,381	31,432,906
Dépenses d'exploitation..... \$	36,624,592	43,262,593	29,496,885	29,314,749
Recettes nettes d'exploitation..... \$	3,851,470	4,826,406	2,750,496	2,118,157
Nombre moyen d'employés..... nomb.	5,683	6,441	3,734	3,560
Traitements et salaires..... \$	18,813,722	22,880,612	15,418,560	14,573,924
<b>Véhicules automobiles</b>				
Camions..... nomb.	1,428	1,570	969	783
Tracteurs..... "	329	353	173	158
Remorques et semi-remorques..... "	427	477	228	221

<sup>1</sup> Comprend les entrepôts de biens mobiliers (voir p. 817).

<sup>2</sup> Comprend 21,601,786 pieds cubes d'entreposage de biens mobiliers.

<sup>3</sup> Comprend 1,574,620 pieds cubes d'entreposage de biens mobiliers.

**Entrepôts douaniers.**—On appelle «entrepôts douaniers» ceux qui servent à l'emmagasinage des marchandises en douane. Ils se divisent en trois catégories: 1° entrepôts d'État; un certain nombre servent à l'examen et à l'évaluation des marchandises importées et d'autres, connus sous le nom d'entrepôts de la Reine, à l'entreposage des marchandises non réclamées, abandonnées, saisies ou confisquées; 2° entrepôts en douane exploités et possédés par des particuliers et servant à l'emmagasinage et à la garde après leur entrée des marchandises importées; ce sont les suivants: a) immeuble, ou partie d'un immeuble bien cloisonnée, servant à la garde de marchandises importées, consignées ou vendues au propriétaire de l'entrepôt ou à d'autres personnes; b) cour, hangar ou autre enceinte appropriée servant à la garde de marchandises importées que leur poids ou leurs dimensions ne permettent pas de déposer dans un entrepôt de la catégorie 2 a); et c) ferme, cour ou autre enceinte appropriée servant à la garde de chevaux, moutons et bovins affourragés ou mis en pâturage; 3° entrepôts de tolérance pour le débarquement, l'emmagasinage, la garde, le transfert, l'examen, la livraison et l'acheminement avant leur entrée de marchandises importées; ce sont les suivants: a) entrepôt exploité ou maintenu par une société ferroviaire ou de messageries, d'aviation ou d'expédition; b) entrepôts pour les marchandises importées qui arrivent par véhicule automobile commercial; et c) tous entrepôts de tolérance non décrits à a) et b) ci-dessus.